



Conservatoire des Espaces Naturels

Languedoc-Roussillon

Rapport d'activités

2008

SOMMAIRE

Vie associative	2
Acquisitions et conventions sur des espaces naturels	3
Echos de la Réserve Naturelle Régionale des Gorges du Gardon	4
Actions de conservation d'espèces remarquables	5
Natura 2000	8
Agriculture et biodiversité	10
Amélioration des connaissances	12
Accompagnement d'autres acteurs	14
Animation de réseaux	15
Rapport d'activités du CDSL	17
Animation, communication et valorisation des actions ...	18
Budget, formation, accueil de stagiaires	19

PRÉAMBULE

Le fait le plus marquant de notre activité 2008 est bien évidemment la sélection du programme LIFE+ LAG'Nature « Créer un réseau de sites démonstratifs lagunaires et dunaires sur le littoral méditerranéen en Languedoc-Roussillon » qui a démarré en janvier 2009 pour une durée de 5 ans. Il concerne 5 sites Natura 2000 et 7 opérateurs délégués. Seul programme LIFE+ sélectionné en Métropole, nous mesurons bien le signe de reconnaissance du travail d'animation engagé par notre structure et la responsabilité qui nous revient, sur des espaces très convoités, à forts enjeux de conservation.

Un autre point très significatif concerne le renforcement des relations avec les partenaires de la recherche scientifique et de l'enseignement sur de nombreux dossiers (Bonelli, trame verte et bleue, Cistude, Triton crêté, « hot spots ») : CEFE/CNRS, CEMAGREF Montpellier, laboratoire Mutation des Territoires en Europe de l'Université Montpellier III, Université de Perpignan, SupAgro Montpellier et Florac... Ces partenariats nous ouvrent des perspectives très enrichissantes de coopération pour approfondir nos connaissances, les faire partager, confronter des expériences entre chercheurs et gestionnaires pour œuvrer de manière plus rigoureuse et globale à la protection du patrimoine naturel régional.

Pour le CEN L-R l'année 2008 a également été marquée par la mise en place d'une convention d'objectifs avec le Département du Gard, élargissant notre intervention sur les espaces naturels sensibles, initiée depuis plusieurs années avec le Département de l'Hérault. Les Départements littoraux disposent maintenant de leur schéma sur ces espaces, qui offrent des cadres opérationnels structurés, dans lesquels notre rôle est reconnu et nos actions s'inscrivent pleinement.

Notre implication dans le projet de réactualisation des ZNIEFF a permis de renforcer nos compétences sur les systèmes d'information et d'être maintenant associés à des programmes d'intérêt général au niveau français et européen. Ainsi, le CEN L-R participe à la mise en place du Système d'Information sur la Nature et les Paysages et contribue à la mise en oeuvre de la Directive européenne Inspire dont l'objectif est la mise en commun et l'amélioration de la qualité des données géographiques dans l'Union Européenne. C'est un devoir pour nous de contribuer à la mise à disposition des informations sur la biodiversité comme une des clés de l'élaboration des décisions publiques, conformément à la Charte de l'environnement.

A la fin de l'année, le Conservatoire du Littoral a proposé de nous confier la gestion du site des Salines de Villeneuve - lès - Maguelonne, en partenariat avec le Syndicat des Etangs Littoraux et la Commune. Ce résultat est un aboutissement important de notre concours depuis plusieurs années, à l'amélioration de la connaissance et de la gestion de la biodiversité des terrains du CdL.

Enfin, l'année 2008 c'est aussi celle de la mise en oeuvre du Grenelle de l'Environnement avec un possible agrément des Conservatoires d'Espaces Naturels conjointement par l'Etat et les Conseils régionaux visant, enfin, à sécuriser nos actions d'intérêt général.

Comme chaque année, ce rapport d'activités traduit une activité importante, soutenue, très diverse. Il reflète la mise en oeuvre de toutes nos compétences, sur la faune, la flore, les habitats naturels, leur gestion et leur conservation, nous permettant de contribuer significativement aux politiques publiques en faveur de la biodiversité. Notre activité a mobilisé de nombreux partenaires sans lesquels nos actions n'auraient pu voir le jour. Nous leur exprimons toute notre gratitude.

Composition du Conseil d'Administration

Collège	Membres élus (individuels et associatifs) ou désignés (de droit)
Membres individuels	Louis-Dominique AUCLAIR, Daniel CREPIN, Christian LEBRAUD, Jacques LEPART, Nicolas MANCEAU, Arnaud MARTIN, François ROMANE, Nicolas VALETTE
Membres associatifs	ACCM (Stéphan ARNASSANT), ALEPE (Rémi DESTRE), CO-GARD (Gilles BOUSQUET), ECCLA (Daniel CALLA), Ecologistes de l'Euzière (Marc SEGUIN), LPO Aude (Thierry RUTKOWSKI), LRNE ex-CLAPE L-R (Claude LOUIS), OPIE L-R (Guy FAUVEL)
Membres de droit	Fédération des CEN (Pascal VAUTIER), CDSL (Alain LAGRAVE), Région Languedoc-Roussillon (Yves PIETRASANTA, Michèle WEIL), Département de l'Hérault (Jean-Luc FALIP, Monique PETARD), Département des Pyrénées-Orientales (Hermeline MALHERBE-LAURENT, Jean-Louis ALVAREZ)

Composition du bureau

Président : Jacques LEPART
 Vice-Président : Gilles BOUSQUET
 Secrétaire Général : François ROMANE
 Trésorier : Arnaud MARTIN
 Secrétaire Adjoint : L-D AUCLAIR
 Administrateur : Daniel CREPIN

Le conseil d'administration s'est réuni quatre fois (25/4, 28/6, 29/11 et 19/12) au cours de l'année 2008. Les principales délibérations ont concerné : les comptes annuels et la préparation de l'assemblée générale, le renouvellement des membres du bureau, le budget prévisionnel et les programmes 2009, l'examen de certaines actions et programmes : ZNIEFF, SINP, méthodes de diagnostics biodiversité, méthodes d'évaluation de l'état de conservation des biotopes.

L'assemblée générale ordinaire de l'exercice 2007 s'est tenue le 31 mai 2008.

Rappelons que, selon les nouveaux statuts, les collectivités territoriales qui le souhaitent peuvent adhérer au CEN L-R.

Composition et spécialités du Conseil scientifique

- Gérard DUVALLET, **Président**
(Ecologie parasitaire, Entomologie, CEFE)
- François BOILLLOT
(Ecologie végétale, Botanique, CBNM de Porquerolles)
- Marc CHEYLAN
(Ecologie animale, EPHE)
- Max DEBUSSCHE
(Ecologie végétale et de la conservation, CEFE-CNRS)
- André DIGUET
(Sciences naturelles)
- Philippe FELDMANN
(Ressources génétiques, Conservation de la biodiversité, CIRAD)
- Gérard GUERIN
(Pastoralisme, Institut de l'Elevage)
- Paul ISENMANN
(Ornithologie, CEFE-CNRS)
- Thérèse LIBOUREL
(Systèmes d'information, LIRMM, UM2, Montpellier)
- Joël MATHEZ
(Botanique, Institut de Botanique)
- François MESLEARD
(Ecologie végétale, zones humides, Station Biologique de la Tour du Valat)
- James MOLINA
(Ecologie végétale, Botanique, CBNMP)
- Marie Laure NAVAS
(Ecologie végétale, Compétition, ENSAM-INRA)
- Roger PRODON
(Ecologie animale, EPHE)
- Jacques SALABERT
(Botanique, Société Mycologique et Botanique Hérault et Hauts-Cantons)

Le conseil scientifique s'est réuni le 24/01/08. Le point central de l'ordre du jour a été le débat d'orientation autour de la politique d'intervention du CEN L-R (points chauds régionaux de biodiversité, organisation du système d'information, maîtrise foncière...). Il a par ailleurs arrêté les modalités de son fonctionnement et examiné les questions relatives à la concertation entre les conseils scientifiques des conservatoires.

Organigramme du Conservatoire

Organigramme du CEN L-R (mise à jour : 01/05/09)

PRÉSIDENT				
Jacques LEPART				
DIRECTION				
Claudie HOUSSARD, Directrice (04.67.02.21.28)				
Sonia BERTRAND, Assistante de direction - Appui Etat & Collectivités sur Natura 2000 - Actions foncières (04.67.02.21.28)				
GESTION D'ESPACE NATUREL PROTÉGÉ	HABITATS NATURELS ET FLORE	FAUNE	AGRO-ÉCOLOGIE	GÉNIE ÉCOLOGIQUE
Chargée de projets Stéphanie GARNERO (04.67.29.90.66) Conservatrice RNR des Gorges du Gardon Animatrice Natura 2000	Responsables de projets Mario KLESZCZEWSKI (04.67.02.21.29) Jérémy BARRET (04.67.02.21.29) Phytosociologie Chargé(e)s de gestion écologique Benjamin SIROT (04.67.02.21.29) Emilie CHAMMARD (04.67.29.90.65)	Responsable de projets Xavier RUFRAY (04.67.29.90.64) Coordinateur ZNIEFF Conservation de la faune Chargé de projets Marc LECACHEUR (04.67.29.99.71) Coordinateur PNR Aigle Bonelli Chargé de gestion écologique Thomas GENDRE (04.67.29.90.64) Animateur Natura 2000 Cistude - Herpétofaune	Responsable de projets Jérémy BARRET (04.67.02.21.29) Gestion des milieux naturels et agri-environnement Chargé(e)s de gestion Lionel PIRSOUL (04.67.29.99.71) Emilie CHAMMARD (04.67.29.90.65) Benjamin SIROT (04.67.02.21.29) Diagnostics agro-environnementaux Qualification des exploitations agricoles	Chargé de projets Mohand ACHERAR (04.67.29.90.64) Gestion du site de l'Île des Brotteaux
GESTION DES MILIEUX	SYSTÈMES D'INFORMATION		MONTAGE DE PROJETS	INFORMATION / COMMUNICATION
Technicien de gestion Alexis RONDEAU (04.67.29.90.64)	Responsable de projets Mathieu BOSSAERT (04.67.29.90.65) Chargé de gestion Yoann PERROT (04.67.29.90.65)		Chargée de gestion Nathalie HIESSLER (04.67.29.90.65)	Chargé de projets Mohand ACHERAR (04.67.29.90.64)
ANIMATION DE RÉSEAUX				
Réseau des gestionnaires d'espaces naturels protégés Responsable de projets Sandrine DEBAIN (04.67.02.21.30)				
Chargé de projet Franck LECOQ (04.67.58.43.34) Gestion administrative et financière & Communication LIFE Lag'Nature	Pôle relais lagunes méditerranéennes Responsable de projets Marie ROMANI (04.67.58.43.34) Animatrice du programme en L-R Coordinatrice du Life LAG'Nature			Chargée de gestion Emilie ENGLÉS (04.67.58.43.34) Tourisme durable

ACQUISITIONS ET CONVENTIONS SUR DES ESPACES NATURELS



Le foncier maîtrisé par le CEN L-R totalise près de 850 ha dont 125 ha en pleine propriété répartis sur 10 sites et 725 ha en convention de gestion répartis sur 15 sites. On peut souligner également que près de 73 000 ha sont en convention d'assistance technique et scientifique.

Mode d'intervention	Surface (hectares)
En propriété	125
Convention de gestion	725
Mission d'assistance au gestionnaire ou propriétaire	72 650

Bilan des interventions du CEN L-R sur le foncier

Les acquisitions foncières et les conventions de gestion de sites remarquables

1 Mares du plateau de Vendres

Finalisation du projet d'acquisition d'une parcelle de 2,22 ha à un propriétaire privé. Cette acquisition réalisée grâce au soutien de la Fondation Nature & Découvertes participe à la conservation de *Marsilea strigosa*, fougère aquatique à haute valeur patrimoniale. Cette acquisition est complétée par une convention de gestion d'une parcelle communale de 0,35 ha.

2 Basse Plaine de l'Aude

Le CEN L-R a acquis 23 parcelles couvrant 4,5 ha dans les zones favorables à la Pie-grièche à poitrine rose. Cette démarche de maîtrise foncière est menée en partenariat avec le SMBVA.

3 Domaine de Peyrestortes (Pyrénées Orientales)

Le projet d'acquisition de 1,84 ha sur cinq parcelles a été finalisé. Signature d'une convention de gestion avec la commune et la communauté d'Agglomération de Perpignan Méditerranée sur une parcelle de 0,34 ha. Cette action foncière a été réalisée dans le cadre des mesures compensatoires de la ligne TGV Montpellier/Perpignan. Les parcelles abritent des

espèces remarquables de l'habitat «mare temporaire méditerranéenne».



Par ailleurs, 3 conventions de gestion ont été signées avec des propriétaires privés pour mettre en place une gestion favorable à la conservation de 3 espèces végétales remarquables et protégées :

- convention sur une parcelle de 0,59 ha à Portiragnes dans une station à *Iris xiphium*,
- convention sur trois parcelles couvrant 11,8 ha et abritant *Ophrys magniflora* à Talairan (Aude),
- convention sur 3 parcelles abritant *Ophrys tenthredinifera* à Saint-Paul-de-Fenouillet (P.O).

La plate-forme d'informations foncières

Le CEN L-R a poursuivi l'étude de faisabilité de la création d'une plate-forme d'information environnementale sur le foncier dont l'objectif est de faciliter le partage et la circulation de l'information environnementale auprès des Départements, de la Safer et des Notaires pour orienter la gestion durable des territoires à enjeux (Natura 2000 en particulier) faisant l'objet d'opérations foncières. Le travail réalisé concerne :

- le recueil des besoins et des positionnements des partenaires de la plate-forme,
- la création d'un outil de cartographie dynamique.

ECHOS DE LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DES GORGES DU GARDON



Bilan de la mise en œuvre du premier plan de gestion (2004-2008)

En 2008, le premier plan de gestion de la réserve est arrivé à son terme, après 5 années de mise en œuvre. Les taux de réalisation des 45 actions inscrites dans ce document sont présentés dans le tableau ci-contre :

Ce bilan est d'autant plus satisfaisant que 85 % des actions jugées prioritaires ont été totalement réalisées. C'est notamment le cas de l'opération de restauration de pelouses à *Brachypode rameux*, qui constituait une action phare de ce plan de gestion. En effet, sur le massif, on estime que la surface couverte par ces milieux, prioritaires pour la mise en œuvre de Natura 2000, a régressé de 80 % en une cinquantaine d'années.

Cette restauration a été menée dans le cadre d'un contrat Natura 2000 souscrit fin 2003 par le CEN L-R pour rouvrir et entretenir environ 18 ha dans la réserve. Après les travaux d'ouverture initiale, trois entretiens par gyrobroyage ont été effectués au cours des 5 années du contrat. Parallèlement, un troupeau ovin a pâturé ces mêmes zones.

Afin d'évaluer le succès de l'opération, un suivi floristique a été mis en place. La synthèse des données analysées fin 2008 montre une évolution encourageante. Cependant, il reste nécessaire de poursuivre les entretiens mécaniques réguliers. En effet, la dynamique de la végétation est encore trop forte pour que le pâturage, tel qu'il est pratiqué sur le site, suffise à contenir la repousse des ligneux. La poursuite de cette action sera donc une des actions prioritaires du second plan de gestion que le CEN L-R et ses partenaires élaboreront en 2009.

Etat d'avancement des actions au terme du plan de gestion	Nombre et pourcentage d'actions concernées
Totalement réalisées	28 (62 %)
Réalisées en partie	7 (16 %)
Pas de mise en œuvre	8 (18 %)
Abandon (lié à un changement du contexte local)	2 (4 %)

Bilan de la réalisation des actions du plan de gestion



Vue de la pelouse à *Brachypode rameux* restaurée sur un des sites (Montaillon, près de 12 ha).

Les autres faits marquants de l'année 2008

■ Renforcement de l'accueil sur site

La permanence (le mercredi), mise en place en 2007 avec l'appui de la municipalité de Sanilhac-Sagriès, pour accueillir le public et faciliter le travail des gestionnaires, a été reconduite et renforcée en 2008. La permanence hebdomadaire est devenue quotidienne en juillet et août, période de forte affluence. Cette permanence quotidienne a été assurée par la création d'un emploi saisonnier d'animateur. Ce poste a été pourvu localement par l'embauche d'Isabelle BADEL, étudiante en dernière année de BTS Gestion et Protection de la Nature et résidente à Marguerittes.

Ainsi, cette permanence a permis d'accueillir 270 personnes, dont les deux tiers pendant la période estivale. Le public était majoritairement composé de touristes et de randonneurs. Les demandes de renseignements les plus fréquentes concernaient l'accès au site, les possibilités d'activités et les programmes de manifestations. Par ailleurs, quelques habitants de la commune sont venus chercher des informations plus précises sur la gestion du site.

■ Projet d'extension de la réserve

Le projet d'extension de la réserve sur environ 25 hectares de terrains appartenant à la commune de Sanilhac-Sagriès a été validé par le comité consultatif de la réserve fin 2008. L'intégration de ces terrains à la réserve devrait intervenir en 2009, après la phase de consultations administratives.

Cette extension devrait simplifier notablement le périmètre classé en réserve qui, à l'heure actuelle, est très morcelé et comporte de nombreuses enclaves. Elle devrait faciliter aussi certains aspects de la gestion (réalisation de travaux, application de la réglementation...). Enfin, elle contribuerait à donner une meilleure cohérence et pertinence au périmètre classé sur le plan du fonctionnement écologique.

■ Renforcement de la collaboration avec l'ONF

Le conseil municipal de Sanilhac-Sagriès a voté en juillet 2008 l'application du régime forestier à l'ensemble des terrains communaux inclus dans la réserve.

Cette décision clarifie le statut de ces terrains (qui jusqu'ici n'étaient qu'en partie soumis), mais surtout elle consolide un récent et fructueux rapprochement entre les organismes gestionnaires de la réserve et les services de l'ONF. Ce rapprochement s'est traduit au cours de l'année par le montage en commun d'un projet de programme de coopération européen axé sur la gestion de la chênaie verte dans les espaces protégés, porté par l'Association Internationale Forêt Méditerranéenne. Cette collaboration sera poursuivie en 2009 dans le cadre de l'élaboration du second plan de gestion de la réserve et de l'aménagement forestier de la forêt communale soumise.

ACTIONS DE CONSERVATION D'ESPÈCES REMARQUABLES



La Cistude d'Europe : Gestion des zones humides favorables et programme de réintroduction

En 2008, le programme de réintroduction de la Cistude d'Europe dans les réserves naturelles nationales de l'Estagnol et du Bagnas (Hérault) a franchi une étape importante de sa mise en œuvre avec les premiers lâchers de tortues et le lancement d'élevages (cf. encadré).

■ Amélioration des connaissances sur la Cistude d'Europe dans la région

Ce volet constitue toujours un axe fort du programme de conservation. Cette année, l'étude de la population de Cistude d'Europe de la plaine de Bellegarde a été poursuivie par *Gard Nature*.

Les résultats tendent à confirmer le caractère fragile de la seule population gardoise connue hors de Petite Camargue. Les menaces potentielles sur ce foyer ont été recensées et feront l'objet d'un porter à connaissance auprès de la commune de Bellegarde.

Le CEN L-R et ses partenaires régionaux ont organisé des journées techniques d'échange sur la Cistude d'Europe réunissant le réseau national de la conservation de cette espèce (Groupe Cistude de la Société Herpétologique de France). L'événement a eu lieu les 15 et 16 février 2008 à SupAgro Montpellier et a regroupé plus de 80 personnes. 18 exposés scientifiques et techniques sur l'étude et la conservation de la Cistude en France ont été présentés et discutés.



Très demandée depuis sa création, la plaquette « *Cistude d'Europe, hôte des zones humides* » a été actualisée en 2008. Elle sera rééditée début 2009 et accompagnée de feuillets complémentaires présentant le programme de réintroduction.

Enfin, notons que le CEN L-R apporte régulièrement son appui et son expertise aux gestionnaires régionaux qui le sollicitent pour une meilleure prise en compte de la Cistude d'Europe dans leurs territoires d'action.

■ Sensibilisation du public et des gestionnaires



En 2008, l'effort a porté sur la formation des agents assermentés de l'ONCFS, chargés de mission de Syndicats Mixtes et gardes pêches du biterrois. Une journée de formation a été organisée à Lignan-sur-Orb mêlant théorie, terrain et démonstration de spécimens avec l'appui de *Tartuga 34*.

Echos du programme de réintroduction de la Cistude d'Europe

Les premières cistudes investissent leurs nouveaux territoires...

La trentaine de cistudes d'Europe, en acclimatation dans chacune des réserves depuis le printemps 2007, ont été relâchées au printemps 2008.

Les cistudes relâchées ont été équipées d'un émetteur permettant de connaître régulièrement leur localisation dans la réserve. Le suivi télémétrique renseigne ainsi sur les déplacements, les milieux privilégiés, le comportement social et la survie des tortues. Aussi, la télémétrie apparaît être un outil incontournable pour évaluer le succès de ce projet de réintroduction.

De mai à août, la fréquence de la localisation par télémétrie est bi-hebdomadaire en moyenne. En période d'hivernage, la fréquence de localisation est plus étalée (tous les 15 jours environ).

Parallèlement, dès 2009 des captures temporaires des cistudes seront effectuées périodiquement afin d'évaluer la démographie et l'état sanitaire de cette population naissante.

Deux rapports des suivis télémétriques ont été produits (MORELLO E., 2008 ; DEMAY J., 2008).

Des premiers résultats encourageants

Les suivis réalisés dans les 2 réserves montrent, d'une part, une assez forte fidélité des cistudes aux milieux aquatiques favorables et, d'autre part, un taux de survie élevé et des indices de reproduction. Ces premiers résultats encourageants confirment la possibilité de fondation de nouvelles populations dans les réserves.

Les essais d'élevage de cistudes pour la réintroduction.

La tentative d'élevage de cistudes pour la réintroduction a été marquée par :

- un succès de l'opération de collecte des oeufs au Marais du Vigueirat. Cette collecte, coordonnée par le CEN L-R et les Amis des Marais du Vigueirat a fait appel à une quinzaine de volontaires qui ont collecté plusieurs dizaines d'oeufs.
- un taux d'éclosion satisfaisant des oeufs collectés et mis en incubation artificielle dans les établissements d'élevage autorisés (Tortues Passion et Centre d'Etude et de Protection et d'Elevage des Chéloniens (Gard).



Actuellement, près de 80 juvéniles de cistudes grossissent dans les centres d'élevage.

Dans 1 à 3 ans, ils viendront renforcer les effectifs d'adultes déjà lâchés dans les réserves. Les échances seront fixées en fonction de la croissance des animaux, des résultats de l'acclimatation et du marquage définitif des animaux.



Premiers relâchers de cistudes équipées d'un émetteur



Localisation par télémétrie des cistudes équipées d'émetteur



Oeufs de Cistude collectés et mis en incubation artificielle



Aigle de Bonelli (D. Lacaze)

Depuis 4 ans, le CEN L-R est opérateur technique du Plan National d'Action de Restauration de l'Aigle de Bonelli.

En 2008, le suivi de terrain a montré la présence de 28 couples cantonnés sur le territoire français et l'envol de 30 jeunes aiglons. Il s'agit du bilan annuel le plus élevé depuis le début du plan en 2005.

La situation de l'espèce n'en reste pas moins précaire, puisque pas moins de trois cas d'électrocution ont été recensés en 2008. Le premier concerne un mâle en période de reproduction (l'autopsie de la dépouille ayant révélé par ailleurs la présence de plombs de chasse) dont la ponte du couple a pu être sauvée *in extremis*. Les deux autres cas portent sur de jeunes individus (bagués en 2008) électrocutés exactement au même endroit. Les membres du Plan National ont aussitôt alerté les organismes en charge des équipements concernés et une démarche globale de porter à connaissance est prévue auprès des aménageurs, notamment à travers la réalisation d'une cartographie des périmètres sensibles pour l'espèce.

Le programme annuel de baguage a permis cette année de baguer 28 aiglons sur la totalité du territoire français. Il est mené depuis l'an dernier en partenariat avec l'université de Barcelone, afin d'avoir un point de vue plus global sur les populations d'Europe occidentale. Le réseau d'observateurs a pu réaliser la lecture de 16 bagues parmi les oiseaux cantonnés.

Une étude génétique a été menée par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, à partir des quelques 430 échantillons collectés depuis 1990 lors des baguages annuels des jeunes oiseaux. Elle révèle un état génétique peu préoccupant et une absence d'isolement de la population française, d'un point de vue géographique et génétique.

Le projet « *Petite faune de plaine et Aigle de Bonelli en Languedoc* » a débuté, en lien étroit avec les fédérations régionales et départementales (11, 34) des chasseurs. Il vise notamment à la mise en place de mesures de gestion favorables à l'Aigle de Bonelli sur le territoire de 6 sociétés de chasse volontaires.

En parallèle à la sensibilisation de terrain, le site Internet du Plan www.aigledebonelli.fr et www.aigledebonelli.org est en ligne depuis le début de l'année. Il met à disposition un grand nombre d'informations actualisées sur l'espèce et les actions menées en faveur de sa conservation.

Plan d'actions pour la conservation des laro-limicoles sur les terrains du Conservatoire du Littoral

Ce plan de 5 ans (2007-2011), élaboré et conduit par le CEN L-R, les Amis du Marais du Vigueirat et le Conservatoire du Littoral, a débuté en septembre 2007. Il est entièrement financé par la Fondation Total. En 2008, les actions réalisées ont concerné trois grandes thématiques :

- la hiérarchisation des terrains du Conservatoire du Littoral et le diagnostic sur le potentiel de gestion en faveur des laro-limicoles des sites. Ce travail a permis d'identifier et de hiérarchiser 36 sites ayant un fort potentiel d'accueil pour les laro-limicoles et sur lesquels des actions de conservation peuvent être conduites rapidement.
- les travaux de réhabilitation de sites dont l'objectif est d'augmenter la capacité d'accueil des îlots pour la nidification. Ils ont consisté à reprofiler les berges des îlots (en supprimant les creux pouvant stocker l'eau et noyer les pontes), enlever une partie de la végétation pionnière (salicornes) et mettre en place sur les parties hautes du sable coquillier.
- la gestion des nuisances du Goéland leucophaé. Le principal impact négatif du Goéland leucophaé sur les autres laro-limicoles coloniaux est la préemption des îlots de nidification. Par ailleurs, le Goéland leucophaé est aussi un redoutable prédateur des œufs et poussins des laro-limicoles. Pour limiter ces impacts, trois types de gestion des colonies de goélands ont été testés :

- l'effarouchement des oiseaux en cours de cantonnement,
- l'éradication des adultes reproducteurs,
- la stérilisation des œufs.

Ces modes de gestion ont montré en 2007 et en 2008 une réduction considérable de la pression des goélands leucophaés à proximité des colonies de laro-limicoles, en particulier sur le lido de Pierre Blanche et sur la lagune de Gâchon.

Parallèlement à ces actions de gestion, une réflexion a été menée afin de constituer à terme un réseau de suivi des larolimicoles utilisant le même protocole sur les sites du Conservatoire du littoral.



Travaux d'arrachage de la végétation en bordure des îlots avant la mise en place du sable coquillier



Vue de la bordure de l'îlot après arrachage de la végétation et mise en place du sable coquillier

Le Blongios nain ...



En 2008, l'étude a porté sur les exigences écologiques de l'espèce sur le site de la Grande-Maire à Portiragnes. Elle a permis de mettre en évidence une population très importante (32 couples sur 20 hectares et 15 nids trouvés). L'étude fine de l'habitat confirme que le Blongios sélectionne très fortement les roselières ayant des roseaux épais et très hauts pour établir son nid. A l'échelle des territoires, le Blongios préfère les roselières ayant des interfaces eau/roseau importantes.

et le Butor étoilé

Dans le cadre du plan national de restauration, le CEN L-R a assuré la coordination du recensement de l'espèce à l'échelle régionale. Ce recensement, auquel ont participé une dizaine d'associations naturalistes, a permis de faire le point sur le statut de l'espèce au niveau régional (niveaux des populations, état de conservation des sites occupés, menaces...). Ce premier bilan a permis d'ouvrir quelques pistes d'actions à mener en Languedoc-Roussillon dans le cadre de ce plan.

Les actions de conservation de l'Outarde canepetière



Ces actions s'inscrivent dans deux cadres distincts mais qui concourent conjointement à la conservation de l'Outarde canepetière en Languedoc-Roussillon.

- 1- le plan national de restauration de l'Outarde canepetière piloté en région par Méridionalis,
- 2- la mise en œuvre d'une expérimentation relative à la compensation de l'impact du projet de contournement ferroviaire Nîmes - Montpellier dans les zones à Outarde canepetière (ZPS Costières de Nîmes). Actions dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par Réseau Ferré de France (RFF).

Le contournement Nîmes-Montpellier

Le CEN L-R a mené plusieurs actions en partenariat avec la Chambre d'Agriculture du Gard, la SAFER et le Centre Ornithologique du Gard.

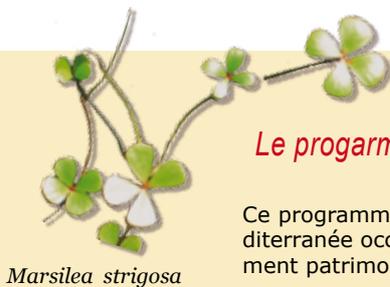
- veille foncière dans les zones à forts enjeux. Elle a montré une forte mobilité du foncier et donc des opportunités pour maîtriser des superficies importantes. Elle a souligné aussi la nécessité d'associer la profession agricole pour ne pas perturber le marché foncier et les usages.
- élaboration d'un catalogue de mesures agri-environnementales favorables à l'Outarde canepetière et démarche auprès des agriculteurs susceptibles de souscrire des contrats. Ainsi, 270 ha ont été contractualisés avec des propriétaires ou des agriculteurs.

La courte durée (un an) des contrats proposés ne permet pas d'inscrire les bonnes pratiques dans la durée. Par ailleurs, l'interférence des mesures compensatoires avec les mesures préconisées dans les autres documents de planification (PDRN, DOCOB...) a été soulevée.

Le plan national de restauration de l'Outarde canepetière

Deux actions ont été menées :

- mises en culture de 5 ha de nos parcelles à Bessan dans la ZPS Est et Sud de Béziers avec des mélanges d'espèces végétales prairiales testées pour favoriser l'alimentation des outardes,
- poursuite de l'animation foncière et agricole dans les zones à forts enjeux en collaboration avec la SAFER, la Fédération des Chasseurs de l'Hérault et l'association locale de Bessan. Prémption environnementale de parcelles par la SAFER sur Bessan. Accompagnement de la commune pour des acquisitions amiables.



Marsilea strigosa

Le programme SEMCLIMED et les points chauds de la biodiversité

Ce programme international regroupant une quinzaine de partenaires de la Méditerranée occidentale a pour objectif de préserver les espèces végétales hautement patrimoniales. D'une durée de vingt mois, il a pris fin en avril 2008.

Le CEN L-R a mené plusieurs actions visant à restaurer les habitats d'espèces rares et menacées de notre région en collaboration avec le Centre d'Ecologie Fonctionnelle et Evolutive (CEFE / CNRS) et le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP). Les actions étaient réparties en quatre volets : la restauration d'habitats, la gestion d'habitats, la création ou le renforcement de populations et d'espèces ainsi que la sensibilisation et la communication.

■ Restauration d'habitats

Ce volet a surtout concerné la restauration de milieux favorables à l'installation d'espèces de l'habitat d'intérêt communautaire prioritaire «*mares temporaires méditerranéennes». Cette restauration a été menée sur le site Natura 2000 du Plateau de Vendres. Les travaux ont consisté à surcreuser une dépression pour augmenter la durée d'inondation afin de favoriser l'installation des espèces de mares temporaires, notamment de la rare Marsilée pubescente (*Marsilea strigosa*).

■ Gestion expérimentale d'habitats

La gestion expérimentale d'habitats par le débroussaillage a été menée dans plusieurs sites. La concertation préalable menée auprès des propriétaires et gestionnaires a donné lieu sur plusieurs sites à la signature d'une convention de gestion pluriannuelle entre le CEN L-R et le propriétaire.

Ces conventions ont permis d'intervenir pour restaurer des stations d'espèces rarissimes comme la Sternbergie à fleurs de Colchique (*Sternbergia colchiciflora*) à Saint-Paul-et-Valmalle (34), seule station en France, ou encore l'Ophrys guêpe (*Ophrys tenthredinifera*) à Saint-Paul-de-Fenouillet (66).

■ Création/renforcement de populations

Les actions de ce volet consistent à rétablir le bon état de conservation des habitats et renforcer les populations à partir de matériel cultivé *ex situ*. Les actions de renforcement ont été reportées afin de mieux connaître le fonctionnement écologique des espèces et disposer d'un stock suffisant des espèces végétales mises en culture.

■ Actions de sensibilisation et de communication

Les sites à enjeux botaniques forts ont fait l'objet d'actions de sensibilisation et de communication. (voir page 18)

- édition d'un cahier pédagogique pour l'accueil de groupes d'étudiants sur le Domaine de Peyremale (Montolieu, Aude), réunissant un jeu de fiches d'habitats et d'espèces remarquables,
- conception et installation d'un panneau d'information sur le site de Gallician (Petite Camargue gardoise), propriété du CEN L-R,
- Elaboration de notices de gestion permettant en particulier de vulgariser des démarches de gestion conservatoire auprès des propriétaires et des exploitants agricoles.

Le programme SEMCLIMED a clairement démontré que la conservation *in situ*, via des conventions de gestion avec les propriétaires, est un outil efficace avec des résultats très encourageants.

Le bilan général très positif du programme conforte le CEN L-R dans sa stratégie de concertation auprès des propriétaires sur les sites à enjeux préalablement hiérarchisés. Il est par conséquent prévu de pérenniser cette démarche dans le cadre de nouveaux programmes tels que la conservation de «points chauds de la biodiversité du Languedoc-Roussillon».



Ophrys magniflora



Ophrys tenthredinifera



Sternbergia colchiciflora



NATURA 2000

Mise en œuvre du document d'objectifs de l'Étang de Valliguières (Gard)

Le site Natura 2000 de l'Étang de Valliguières accueille actuellement 9 espèces d'amphibiens, dont le Triton crêté (*Triturus cristatus*) inscrit à l'annexe I de la Directive Habitats. Dans le sud de la France, ce triton rare, n'est connu que dans 3 autres stations isolées les unes des autres. Le document d'objectifs, validé fin 2004, vise principalement à conserver la population de Triton crêté du site.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce document d'objectifs, dont le CEN L-R est opérateur, plusieurs actions ont été menées en 2008 :

- le suivi de la population de Triton crêté ainsi que le suivi des actions de restauration des biotopes favorables aux tritons,
- la mise en œuvre et le suivi des 3 contrats de gestion Natura 2000 dont il est signataire avec l'État (surcreusement d'une mare, réouverture de matorral à Genévrier Cade et entretien de pelouses à Brachypode rameux et à Brachypode de Phénicie),
- l'organisation d'actions pédagogiques pour les scolaires, et la restitution des actions conduites auprès des acteurs locaux.



Triton crêté



Vue de l'Étang de Valliguières en eau après les pluies abondantes de l'automne 2008

Les nouvelles des tritons crêtés...

L'Étang de Valliguières est une zone humide temporaire dont la mise en eau est irrégulière, ce qui constitue une contrainte importante pour la reproduction du Triton crêté.

Au printemps 2008, l'étang ne s'est presque pas mis en eau en raison des pluies trop faibles et du déficit hydrique marqué aussi en 2007. La reproduction des tritons a toutefois eu lieu mais dans un étang réduit à un trou d'eau de capacité très limitée. C'est pourquoi, il n'y a eu que très peu de jeunes tritons cette année.

En revanche, les pluies abondantes tombées en fin de printemps et en automne/hiver ont largement remis en eau l'étang (photo ci-dessus), garantissant des conditions de reproduction beaucoup plus favorables pour la saison 2009.

Pour limiter les risques d'échec de la reproduction liés à une mise en eau insuffisante de l'étang les années sèches, un projet de création de mare à proximité de la source du village (située à 900 m de l'étang) a été relancé en 2008 (études des contraintes techniques, faisabilité foncière, évaluation des coûts).

Mise en œuvre du document d'objectifs des mares de Vendres (Hérault)



Mare surcreusée encore en eau au printemps 2008

L'année 2008 a été marquée par deux avancées importantes contribuant à pérenniser la gestion conservatoire du site :

- l'acquisition de 2 hectares de friches avec le soutien financier de la Fondation Nature et Découvertes et l'appui technique de la SAFER L-R. Avec cette nouvelle acquisition, le foncier maîtrisé représente près de 62% de la surface à enjeux forts du site pour la conservation de la flore de mares temporaires méditerranéennes.
- la signature en fin d'année du premier contrat Natura 2000 « *Entretien de mares temporaires* ». Ce contrat de 5 ans permettra de financer les opérations d'entretien de la végétation et de lutte contre les espèces végétales envahissantes inscrites dans le DOCOB sur près de 4 hectares. Il a permis de poursuivre la gestion mise en œuvre en 2007 dans le cadre du programme "SEMCLIMED" de coopération internationale intitulé « *Conservation de la flore méditerranéenne* », arrivé à échéance en avril 2008.

Concernant la gestion du site, les suivis floristiques et hydrologiques ont montré que 2008 a été une année défavorable pour la flore patrimoniale. En effet, le site n'a connu aucune inondation conséquente entre l'automne 2007 et le printemps 2008 sauf dans la zone surcreusée en février 2007 dans le cadre du projet SEMCLIMED et quelques poches les plus basses (cf. photo). Cette absence d'inondation durable s'est traduite, à l'échelle du site, par la régression des espèces caractéristiques des mares temporaires, y compris de *Marsilea strigosa*. Seule la zone surcreusée s'est comporté de façon différente puisque on note un développement de *Marsilea strigosa* et l'absence de la majorité des espèces caractéristiques présentes en 2007.

Par ailleurs, les suivis ont permis de signaler la présence pour la première fois sur le site de *Parentucellia viscosa*, espèce déterminante ZNIEFF en Languedoc-Roussillon et noter la présence de *Polygonum romanum subs. gallicum* (cf. photo), espèce caractéristique de mares temporaires protégée régionalement, non revue depuis 2000.



Polygonum romanum

Dans le cadre de la mission d'appui confiée par la DIREN au CEN L-R pour la mise en oeuvre de Natura 2000 dans notre région, l'activité, a été essentiellement consacrée à un appui technique et méthodologique individualisé aux collectivités dans l'élaboration des documents d'objectifs (DOCOB) des sites Natura 2000. Une dizaine de collectivités aux statuts diversifiés (Communauté de communes, Syndicat Mixte, Syndicat Interdépartemental d'Aménagement, Pays, Parc Naturel Régional) ont bénéficié de cet appui en 2008. La demande d'accompagnement a concerné plusieurs thématiques :

- la structuration organisationnelle et méthodologique pour l'élaboration du Docob,
- le montage technique et financier des dossiers d'élaboration du Docob et la constitution des dossiers de subvention Etat/Europe,
- la constitution du dossier de consultation des prestataires pour la réalisation des inventaires et expertises, dont la rédaction du cahier des charges techniques.

L'appui aux DDAF a porté sur la consultation des collectivités susceptibles de prendre la maîtrise d'ouvrage de l'élaboration des DOCOB, la constitution du dossier de consultation des prestataires pour la réalisation des inventaires, dont la rédaction du cahier des charges techniques, la synthèse des données existantes pour définir les compléments d'inventaires nécessaires.

Assistance aux opérateurs (SMBVA, SMGEO, SIEL) des DOCOB des sites Natura 2000 du littoral

■ Etang de l'Or



Le CEN L-R a accompagné le SMGEO dans l'élaboration de son projet agro-environnemental. Cet accompagnement a consisté à participer et co-animer avec le SMGEO, la Chambre d'agriculture de l'Hérault et ADVAH plusieurs groupes de travail avec les agriculteurs du territoire. Les différentes réunions regroupant différents acteurs techniques ont permis d'établir un catalogue de mesures agro-environnementales adaptées au

territoire et répondant à la fois aux enjeux de conservation de la biodiversité et aux activités agricoles présentes sur le site (manades, arboriculture, viticulture, grandes cultures).

Ces mesures concernent principalement la gestion pastorale des milieux remarquables, la fauche de certains habitats, la création de couverts végétaux pour la conservation de la Cistude d'Europe et de l'Outarde canepetière ainsi que la réduction de l'utilisation de produits phytosanitaires et d'engrais minéraux.

Ce projet agro-environnemental a été validé par la CRAE en octobre 2008. Les premiers contrats devraient être signés en mai 2009.

■ Basse Plaine de l'Aude

Pour ce site, le CEN L-R a participé en collaboration avec l'ADVAH à l'élaboration du projet agro-environnemental de la Basse Plaine de l'Aude initié par le SMBVA, opérateur du DOCOB. Les mesures définies concernent principalement la gestion pastorale des milieux remarquables, la gestion des prairies de fauche (limitation de fertilisation et retard de fauche). Ce travail préparatoire devrait être suivi par la signature de contrats MAET en 2009.

■ Etangs palavasiens et Etang de Thau

Sur ces sites, le CEN L-R a accompagné le SIEL et la CABT dans l'élaboration des DOCOB. Il a apporté par ailleurs son expertise dans la gestion des sites, notamment la gestion d'espèces ou d'habitats.

Elaboration des Chartes Natura 2000

Le CEN L-R a contribué à l'élaboration des Chartes Natura 2000 de 4 sites (Causse du Larzac, Causse Noir, Causse de Campestre et Causse de Blandas). Il a participé aux réunions, aux échanges du comité technique et à plusieurs relectures des documents qui seront validés en 2009 par les différents comités de pilotage.

De la même façon, le CEN L-R a contribué à l'élaboration de la Charte Natura 2000 des sites de la Camargue gardoise pour le SMCG et de la Basse Plaine de l'Aude pour le SMBVA (participations aux groupes de travail et relecture).



Référentiel de gestion des milieux ouverts

Le CEN L-R a participé à l'élaboration du "Catalogue régional des mesures de gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire - milieux agro-pastoraux",

auprès du bureau d'études BIOTOPE maître d'oeuvre (maître d'ouvrage : DIREN L-R).

L'objectif de ce catalogue est de mettre à la disposition des opérateurs en charge de l'élaboration des documents d'objectifs un recueil d'informations le plus complet sur ces milieux (identification, composition, fonctionnement écologique, cahiers des charges type de gestion...).

Cet outil devrait permettre une meilleure prise en charge des objectifs de conservation des habitats et des espèces de milieux ouverts fortement présents dans les sites Natura 2000 de la région.

Natura 2000 dans les Pyrénées orientales

- Accompagnement de la DDAF des Pyrénées-Orientales sur le site Natura 2000 "Fenuillèdes (Rodès et Montalba le Château)",
- Collaboration avec Perpignan Méditerranée Agglomération pour le suivi du patrimoine naturel et la gestion par convention, du site Natura 2000 "Friches humides de Torremila" (Perpignan, St-Estève),
- Caractérisation des habitats d'intérêt communautaire et formation du chargé de la cartographie pour le site Natura 2000 "Ripisylves du Tech", maîtrise d'ouvrage SIVU du Tech.

Natura 2000 et l'emploi

Poursuite de l'étude relative à la valorisation des ressources naturelles et le développement local :

- montage d'un projet sur un site pilote en partenariat avec l'AFNOR,
- analyse stratégique et la démarche de qualification des territoires et des pratiques,
- contribution au volet biodiversité des agenda 21 et futures normes ISO 26000.



Actualisation de la Méthode de diagnostic biodiversité des exploitations agricoles en Languedoc-Roussillon

Répondre à un besoin croissant en expertise agro-écologique

Pour répondre aux besoins des dispositifs agri-environnementaux successifs de la PAC (CTE, CAD, MAEt) et étendre son expertise naturaliste au contexte agricole, le CEN L-R a développé en 2003, à la demande de la DIREN L-R, une méthode qui évalue la biodiversité des exploitations agricoles et propose des mesures de gestion favorables à son amélioration. En 2008, cette méthode a été réactualisée afin, d'une part, de prendre en compte les nouvelles orientations des politiques publiques et des projets agro-environnementaux et, d'autre part, répondre à une demande croissante de diagnostics de biodiversité.

Une méthode concertée

Pour suivre ce travail d'actualisation de la méthode, un comité de pilotage représentant l'ensemble des acteurs concernés a été mis en place. Il comprend : les services déconcentrés du Ministère de l'Agriculture, la DIREN LR, la profession agricole (centres techniques, chambres d'agriculture), les associations naturalistes de la région.

Quelques mots sur la méthode de diagnostic biodiversité

Principes de la méthode de diagnostic du CEN L-R

L'objectif principal fixé a été d'élaborer un système d'indicateurs permettant à l'agriculteur d'évaluer de façon simple et accessible la biodiversité de son exploitation.

Le diagnostic doit répondre à deux critères importants :

- être adaptable aux nombreux contextes agricoles,
- être réalisable en quelques jours (3 à 5) en raison du manque de temps et de financements limités,

et tenir compte des postulats suivants :

- dans une exploitation agricole l'essentiel de la biodiversité (jusqu'à 90 %) se situe dans les abords des parcelles,
- plus la part de milieux à caractère naturel est élevée par rapport à la surface totale de l'exploitation, plus la diversité biologique est potentiellement grande,
- la marge de manœuvre sur les surfaces consacrées à la production est très faible en terme de gestion pour la biodiversité,

Compte tenu de ces contraintes, la méthode proposée :

- se dédouane des classiques inventaires faunistiques, floristiques et phytosociologiques exhaustifs, faute de temps et de moyens financiers suffisants pour les réaliser,
- évalue la biodiversité de l'exploitation à partir d'une analyse quantitative et qualitative des Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) et des Unités Agro-Ecologiques (UAE) définies ci-dessous.

Infrastructures Agro-Ecologiques (IAE) :

Éléments ponctuels et linéaires comme les haies, les bandes enherbées, les fossés, les talus, les arbres isolés, les mares...

Unités Agro-Ecologiques (UAE) :

Éléments surfaciques comme : les pelouses, les prés vergers, les prairies naturelles, les friches, les landes, les îlots de garrigue, les zones humides, les délaissés de parcelles...



Analyse quantitative et qualitative

L'analyse quantitative est basée sur la part de l'exploitation laissée aux IAE ou UAE. Cet indicateur permet d'évaluer le taux d'artificialisation du paysage de l'exploitation.

L'analyse qualitative se fait en considérant deux paramètres :

- le niveau d'enjeu écologique des IAE et des UAE, évalué à partir des grilles de hiérarchisation des milieux naturels (ZNIEFF, Natura 2000),
- l'état de conservation des IAE/UAE qui correspond à l'écart entre l'état de la végétation de ces IAE/UAE et un état de référence correspondant à l'état optimal pour la conservation de la biodiversité.

Tests et résultats des premières applications de la méthode

Cette méthode a été testée sur 28 exploitations agricoles (11 sur les Causses méridionaux, 1 sur les garrigues du Salagou, 12 en Camargue gardoise et 6 sur le Bassin versant de l'Étang de l'Or).

- Les améliorations apportées à cette nouvelle méthode facilitent la collecte des données sur le terrain, les analyses et le rendu final.
- Elles permettent un gain de temps non négligeable qui peut être consacré à la rencontre avec l'exploitant et aux inventaires de terrain.

Pour en savoir plus, se référer à la notice d'utilisation de la nouvelle méthode qui sera largement diffusée en 2009.



Application de la nouvelle approche agriculture - biodiversité à l'échelle du Bassin versant de l'Étang de l'Or

La nouvelle méthode de diagnostic a été appliquée en 2008 dans le cadre d'un projet intitulé «Agriculture & Biodiversité de l'Or - pour une meilleure prise en compte de la biodiversité dans la conduite des exploitations agricoles du Bassin versant de l'Étang de l'Or». Ce projet multipartenarial est conduit dans le cadre du programme agro-environnemental (2008-2011). Outre le CEN L-R, il mobilise plusieurs partenaires : le Syndicat mixte de gestion de l'Étang de l'Or (SMGEO), la Chambre d'agriculture de l'Hérault, l'ADVAH (Agriculture & territoires Hérault), le Centre d'Études Horticoles de Marsillargues (CEHM), l'INRA Avignon et l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE LR).

Ce projet s'articule autour de 5 grands axes :

1. la réalisation de diagnostics et de plans de gestion de la biodiversité de cinq exploitations de l'Étang de l'Or et de la station d'expérimentation du CEHM,
2. la rédaction d'une charte d'engagement sur les bonnes pratiques agri-environnementales,
3. la réalisation d'un guide technique et pédagogique sur les pratiques favorables à la biodiversité en agriculture sur le bassin versant de l'Étang de l'Or,
4. la mise en place d'une gestion pilote démonstrative sur un site expérimental,
5. l'organisation d'un plan de formation pour les techniciens agricoles du territoire et les agriculteurs.

Dans le cadre de la mise en oeuvre de ce projet qui a débuté au cours de l'année 2008, le CEN L-R a participé à la réalisation de plusieurs actions notamment :

- la réalisation de 6 diagnostics et leurs restitutions individuelles et/ou collective,
- le suivi des exploitations diagnostiquées,
- la rédaction de la Charte et la conception du Guide sur les pratiques favorables à la biodiversité.

Ce projet, qui associe trois organisations de producteurs de pommes (COFRUID'OC, Languedoc Fruits et Légumes / Ets CARDELL, SICCA Les Vergers de Mauguio) regroupant la quasi-totalité des exploitants (une soixantaine) et près de 900 ha des surfaces cultivées, est déjà une réussite en soi en mobilisant autant d'acteurs intervenant sur la biodiversité du territoire. Sa réussite devrait faciliter la mise en oeuvre d'autres outils de planification : contrat de baie de l'étang de l'Or en cours d'élaboration, Opération Concertée d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Rural (OCAGER) mise en place par la Région Languedoc-Roussillon dans le cadre de sa politique de développement économique et d'aménagement du territoire.



Réalisation d'un diagnostic biodiversité et rencontre avec l'agriculteur



Gestion des prairies humides de la Basse plaine de l'Aude

Poursuite de l'appui technique du CEN L-R au SMBVA concernant la gestion des prairies humides et l'organisation de l'espace agropastoral de la Basse Plaine de l'Aude :

- restauration de prairies humides fortement envahies par *Lippia canescens*,
- contribution à l'installation et au redéploiement de l'activité pastorale d'un éleveur ovin en transhumance. Action menée en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le SUAMME,
- négociation foncière avec les communes et les propriétaires privés pour la mise à disposition de terres par convention pluriannuelle,
- suivi de la mise en oeuvre des mesures agro-environnementales d'un CAD (Manade Margé),
- signature d'un bail à caractère environnemental.

Gestion agri-environnementale du domaine de Peyremale (Montolieu, Aude)

Dans le cadre de la convention qui le lie à l'exploitant, le CEN L-R a réalisé le suivi écologique de cette exploitation agricole à haute valeur environnementale. Une plaquette comprenant 6 fiches pédagogiques présentant le patrimoine naturel (habitats, faune, flore) et la gestion a été réalisée. Elle est utilisée pour valoriser l'exploitation dans le cadre de formations universitaires. (cf. page 18)

Définition des MAET pour les Causses méridionaux et la Camargue Gardoise

Le CEN L-R a apporté son expertise pour la définition des Mesures Agri-environnementales territorialisées (MAET) à la demande des opérateurs de DOCOB de deux sites Natura 2000 :

- la « Petite Camargue », à la demande du Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise,
- les "Causses méridionaux" dans le cadre du partenariat liant le CEN L-R au CPIE des Causses méridionaux. Sur ce site, le CEN L-R a aussi contribué à l'OCAGER du Causse du Larzac et des Causses gardois pour la relance des usages agro-sylvo-pastoraux,

Par ailleurs, le CEN L-R a réalisé 15 diagnostics de biodiversité sur chacun des deux sites et ce en préalable à la contractualisation de MAET.

Sensibilisation des acteurs autour des relations entre agriculture et biodiversité

Cette sensibilisation des acteurs régionaux a été faite à travers deux supports :

- l'édition de nouvelles fiches agri-environnementales sur les zones humides en partenariat avec GEYSER et les Chambres d'agriculture,
- la publication des *feuilles thématiques* du CEN L-R dont le n°1 a été consacré à "Agriculture & biodiversité".

Le CEN L-R intervient ponctuellement dans les formations agricoles (lycées agricoles, SUPAGRO montpellier).



L'actualisation et la modernisation des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon

Rappelons que le CEN L-R est chargé du Secrétariat Scientifique et Technique de l'inventaire des ZNIEFF. Il coordonne la collecte et la mise en forme des données "faune" ainsi que la création des périmètres de seconde génération. Le Conservatoire Botanique Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP) coordonne quant à lui la collecte des données "flore et habitats naturels".

■ État d'avancement de la collecte des données

La base de données ZNIEFF contient en 2008 près de 70 000 données réparties comme suit:

- 36 696 données relatives à la faune
- 28 066 données relatives à la flore
- 3 868 données relatives aux habitats

Le nombre de données relatives à la flore et aux habitats naturels peut paraître faible. Ceci s'explique par le fait que la base n'intègre pas encore l'ensemble des données centralisées et utilisées par le CBNMP. Cette intégration, qui interviendra ultérieurement, concernera l'ensemble des périmètres ZNIEFF, qu'ils soient justifiés par la faune ou par la flore.

■ Animation

- Diverses réunions de travail ont eu lieu entre le CEN L-R et le CBNMP en 2008 pour coordonner le travail de délimitation définitive des périmètres ZNIEFF,
- Animation avec le CBNMP des groupes de travail du CSR-PN concernant la validation des périmètres ZNIEFF de type I.

■ Communication de l'inventaire

- Suite à l'enquête réalisée par Biotope sur la perception de l'inventaire ZNIEFF par les usagers, plusieurs propositions de représentation cartographique des ZNIEFF ont été soumises au comité de pilotage ZNIEFF. Ce dernier a *in fine* choisi parmi les différentes alternatives proposées un mode de représentation particulier (voir encart ci-dessous).
- Poursuite de la réflexion sur la restitution cartographique de l'inventaire. Un important travail informatique a été mené pour rendre automatique la création des cartes, dans le respect des choix du COPIL.
- Chaque ZNIEFF de seconde génération sera décrite par une fiche de synthèse, contenant un descriptif (conformément à la méthode), des tableaux de synthèse et une cartographie (voir modèle présenté dans l'encart ci-dessous).

Le nouveau modèle de fiches ZNIEFF de seconde génération

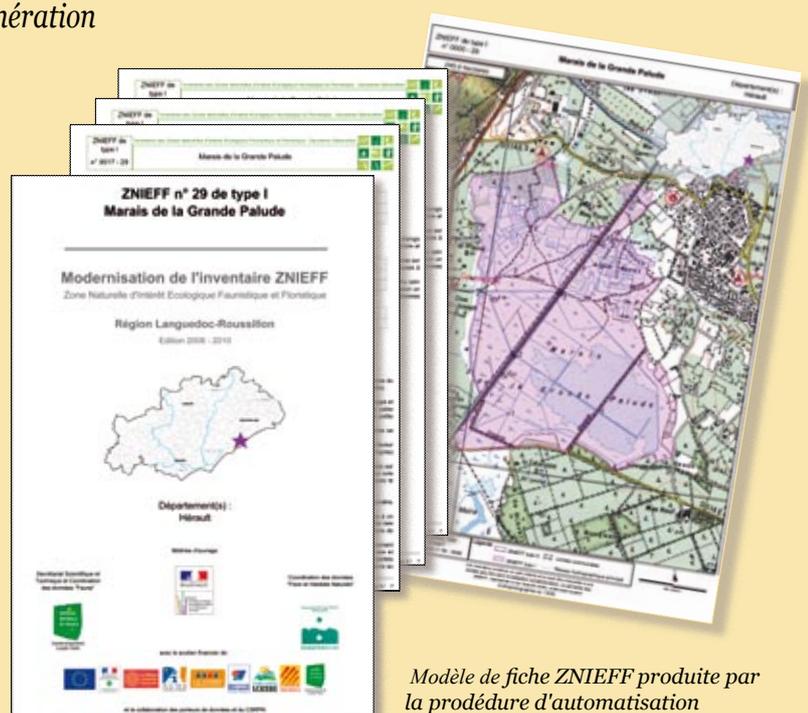
En région, le nombre de ZNIEFF de seconde génération étant estimé à environ 1000, la mise en page et l'édition de leurs fiches descriptives respectives s'avère être un poste important pour la communication de cet inventaire. Aussi, il a été décidé d'exploiter les possibilités offertes par le système d'information mis en place, notamment celle permettant d'automatiser le travail de production de documents descriptifs des périmètres.

Élodie SOLÉ, étudiante en MASTER 2 (SIIG3T) de l'Université de Montpellier 2 a été chargée de définir les modalités de mise en page du descriptif et de la cartographie des périmètres des fiches ZNIEFF. Ses compétences en géographie et en informatique ont permis d'aboutir à l'élaboration d'un format et d'une procédure automatique de création de fiches descriptives répondant aux exigences du COPIL.

Cette procédure, qui permet un gain de temps appréciable, est d'autant plus intéressante qu'elle peut être utilisée pour d'autres problématiques que les ZNIEFF.

Ce travail exploite les logiciels libres PostgreSQL/PostGIS, MapServer et iReport ainsi que les bibliothèques associées.

De plus amples informations sont disponibles sur le site dédié au SIG <http://sig.cenlr.org>



Modèle de fiche ZNIEFF produite par la procédure d'automatisation

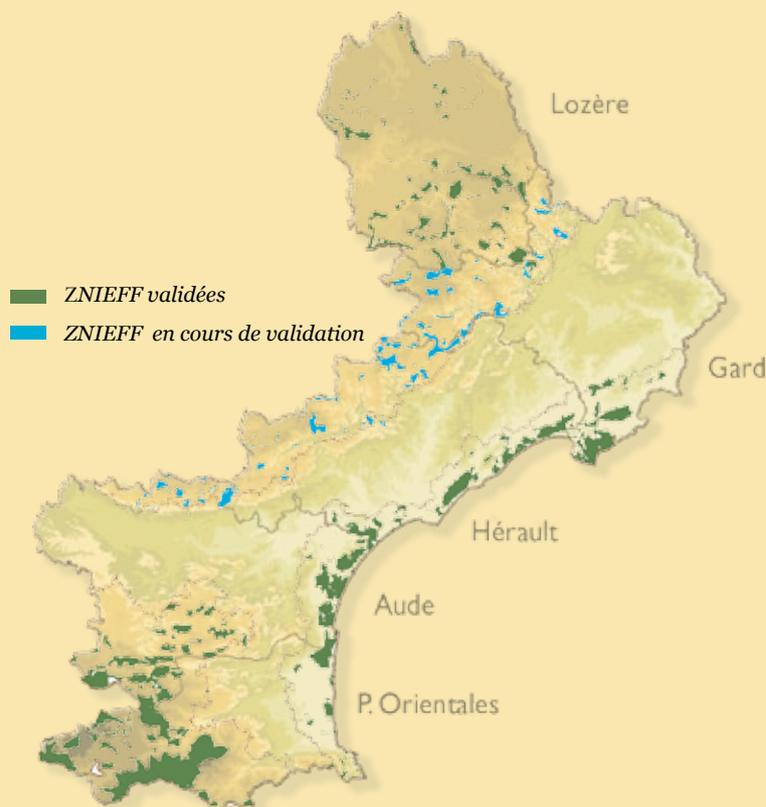


Baromètre de l'actualisation des ZNIEFF

- 178 ZNIEFF de type I validées dans la zone "Littoral"
- 134 ZNIEFF de type I validées dans la zone "Pyrénées"

Au cours du premier semestre 2008, le CSRPN a défini et validé les périmètres des ZNIEFF de type I des zones géographiques "Littoral" (178 ZNIEFF) et "Pyrénées" (134 ZNIEFF). Ces premières ZNIEFF de nouvelle génération couvrent respectivement 25,4% et 27,4% de la surface totale des deux zones.

La zone géographique "garrigues" est la moins avancée puisque seulement 36 ZNIEFF ont été validées. Elles ne couvrent que 0,5% environ de ce vaste territoire.



Zone géographique	Nombre de ZNIEFF (Type I)	Surface totale en ZNIEFF (ha)	% de la zone en ZNIEFF
Littoral	178	82 845	25.4
Garrigues	36	17 886	0.5
Massif central	283	84 296	8.9
Pyrénées	134	109 287	27.4

Tableau de bord de la réalisation des ZNIEFF dans les 4 zones géographiques définies pour la réactualisation des ZNIEFF en région.

Le Système d'Information sur la Nature et le Paysage (SINP)

Le système d'information sur la nature et les paysages (SINP) est un dispositif visant à développer la connaissance scientifique et l'observation du patrimoine naturel et organiser les systèmes d'information. Ce dispositif est mis en place dans le cadre de la mise en oeuvre de la stratégie nationale pour la biodiversité, et pour répondre aux obligations liées à la convention européenne du paysage.

La DIREN L-R, en charge de la mise en oeuvre du SINP au niveau régional, a confié au CEN L-R l'animation de l'organisation du volet "faune".

Dans ce cadre, le CEN L-R a :

- participé aux réunions et travaux de mise en place du SINP au niveau régional mais aussi à l'échelle nationale en collaboration avec le CEMAGREF,
- élaboré un premier document de travail proposant plusieurs scénarios d'organisation du volet "faune" et les actions à mener.

Cette première phase du SINP en région débutera dans le courant du premier semestre 2009.

La Directive Inspire

La directive 2007/2/CE, dite Inspire, "vise à fixer les règles générales destinées à établir une infrastructure d'information géographique dans la Communauté européenne".

Cette directive, entrée en vigueur le 15 mai 2007, impose aux États membres de publier un certain nombre d'informations qu'ils détiennent et qui correspondent à une liste de thèmes définis dans des annexes parmi lesquels : les régions biogéographiques, les habitats, la répartition d'espèces, les périmètres des sites protégés...

En pratique, les autorités publiques devront publier sur Internet des métadonnées et des données conformément aux

règles définies au niveau européen par le Règlement (CE) n° 1205/2008 du 3 décembre 2008 et à l'organisation de chaque état membre. Il n'y a pas d'obligation de collecte de nouvelles données mais il y a obligation de restructurer les données existantes pour les rendre conformes aux règles.

Dans ce cadre, le CEN L-R participe au programme européen *Nature SDI+* (pilote au niveau français par le CEMAGREF, l'IRD et l'ATEN) en fournissant un certain nombre de données (faune, flore et habitats).

Le programme DIVA 2 : Action publique, agriculture et biodiversité

Le CEN L-R participe au projet de recherche "*Biodiversité, mutations agricoles et dynamiques des paysages méditerranéens sous influence urbaine*" coordonné par l'INRA Avignon et le CEFE/CNRS. Le CEN L-R contribuera dans deux volets :

- la spatialisation (SIG) des données biodiversité et la gestion de la base de données associée,
- l'analyse des enjeux biodiversité et des enjeux de gestion/conservation du patrimoine naturel.



Le projet d'atlas des Papillons et Libellules du Languedoc-Roussillon

Le CEN L-R a participé avec l'OPIE L-R et les Ecologistes de l'Euzière, à l'élaboration d'un projet d'Atlas régionaux interactifs des Papillons de jour, Libellules et Demoiselles du Languedoc-Roussillon. Ce projet pilote a pour ambition de mettre en oeuvre l'ensemble des préconisations du SINP : utilisation de référentiels cartographiques, taxonomiques et de services web pour la diffusion de données, respect d'un format standard de données, utilisation de logiciels libres comme outils informatiques. Ce projet (2009-2011), soutenu par la DIREN L-R et la Région débutera à l'été 2009.

ACCOMPAGNEMENT DES ACTEURS INSTITUTIONNELS



Dans le cadre de la convention d'expertise entre le Conservatoire du Littoral et le CEN L-R, les actions menées ont concerné :

- L'évaluation globale des enjeux de conservation de la biodiversité sur l'ensemble des terrains du Conservatoire du Littoral. L'identification et la hiérarchisation des secteurs à enjeux sur les terrains des Salins en acquisition future et sur le DPM.
- L'accompagnement du CELRL pour la mise en place de plans de gestion et du volet environnemental de plans d'aménagement forestiers. L'expertise écologique de sites faisant l'objet d'aménagements (Salins de Sainte Lucie, Tartuguières, La Grande Maïre, Maraval, Grand Castelou, Le Racou, Grand et Petit Travers, Boucanet). Le projet de classement en Réserve Naturelle Régionale des Salins de Sainte Lucie (Aude).



Région Languedoc-Roussillon

Dans le cadre de l'élaboration du Schéma Régional de la Biodiversité, visant à définir une stratégie d'intervention de la Région en faveur de la biodiversité, en complément de celles des autres acteurs (Etat, Collectivités...), le CEN L-R a apporté son appui technique dans deux grands axes :

- l'élaboration des grandes lignes du plan d'actions en faveur de la biodiversité régionale, suite au diagnostic réalisé par le Bureau d'études Biotope et validé en 2007,
- la réflexion autour de la mise en place d'un Observatoire de la biodiversité régionale.



Département de l'Hérault

Poursuite de l'accompagnement du Département de l'Hérault dans le cadre de la mise en oeuvre de sa politique sur les Espaces Naturels Sensibles. Le CEN L-R est intervenu dans deux volets :

- la mise en oeuvre de la gestion de 7 sites classés en Espaces Naturels Sensibles (Bessilles, Savignac, Candillargues, Villeneuve-les-Maguelonne, Murles, Source du Frejo, Bassin de St-Martin-de-Londres),
- l'inventaire des mares dans les Espaces Naturels Sensibles du département.

Le CEN L-R a réalisé des diagnostics écologiques, des notices de gestion, des cahiers des charges pour la mise en oeuvre des mesures de gestion, l'accompagnement des aménagements pour l'accueil du public.



Département du Gard

Cette année a vu l'aboutissement du projet de convention avec le Département du Gard pour l'accompagner dans la mise en oeuvre de sa politique Espaces Naturels Sensibles. La convention signée comprend plusieurs volets :

- *Volet connaissance* : appui technique et formation des agents de terrain pour : la collecte et la gestion de données naturalistes, l'élaboration de protocoles de suivis et d'inventaires, la hiérarchisation des enjeux faune, flore, habitats naturels.
- *Volet gestion et protection* : accompagnement pour l'élaboration de plans de gestion (cahier des charges, suivis) et de politiques d'aménagement et gestion de sites (démarche qualité), ainsi que la formation des agents.
- *Volet valorisation* : mise à disposition d'informations et de supports (photos), organisation commune d'évènements (Fréquence Grenouille et Chantiers d'automne).
- *Volet foncier* : mise en place d'une coopération technique.



Les Parcs Naturels Régionaux du Languedoc-Roussillon

Accompagnement des Parcs Naturels Régionaux dans la définition de leur Trame verte et bleue

Dans le cadre de l'élaboration de sa Stratégie Régionale pour la Biodiversité, la Région Languedoc-Roussillon a sollicité les 3 Parcs Naturels Régionaux, en tant que territoires d'expérimentation, afin qu'ils mettent en place sur leur territoire respectif un programme de conservation, restauration et récréation de corridors écologiques pour constituer à terme leur Trame verte et bleue.

Pour répondre à cette demande, le PNR de la Narbonnaise en Méditerranée et le PNR des Pyrénées Catalanes ont lancé en juillet 2008 une étude commune sur cette problématique. Cette étude, soutenue par la Région et la DIREN Languedoc-Roussillon, fait l'objet d'un partenariat avec le CEN L-R pour les accompagner dans cette démarche.

Cet accompagnement comprend : la veille informative et la mutualisation de l'information, l'appui à la prise en compte des corridors dans la gestion et l'aménagement des territoires, l'initiation de protocoles d'études pour la mise en oeuvre d'opérations pilotes, la participation à la démarche nationale de déclinaison régionale d'un guide méthodologique.

■ **Acquisition et mise à disposition de connaissances**

La base de données bibliographique du pôle continue d'être alimentée par les nouvelles publications concernant les milieux lagunaires. Mise à jour de l'annuaire des acteurs et structures consultable en ligne sur le site du pôle.

■ **Contribution aux démarches de suivi des milieux lagunaires**

- animation du Réseau Interrégional des Gestionnaires de Lagunes (RIGL) pour le suivi physico-chimique des lagunes,
- organisation de réunions locales et interrégionales d'échanges entre gestionnaires (voyage d'étude des lagunes corses, journée d'étude sur les salins),
- participation au comité d'orientation, séminaire et groupes de travail du Réseau de Suivi Lagunaire, et intégration des données du RIGL au rapport RSL 2007.
- présentation du pôle aux scientifiques du Programme National Environnement Côtier (PNEC),
- montage d'un programme de suivi des méduses avec le laboratoire ECOLAG (Montpellier II) et le Centre Océanologique de Marseille.

■ **Sensibilisation et diffusion des connaissances sur les lagunes**

Le site Internet du pôle (www.pole-lagunes.org) permet de valoriser régulièrement les informations liées aux lagunes. La lettre des lagunes est diffusée à plus de 600 personnes en Méditerranée ; une lettre des lagunes hors-série sur l'élévation du niveau de la mer a été publiée. Le pôle s'est de nouveau mobilisé autour des « Journées Mondiales des Zones Humides 2009 » sur le thème « d'amont en aval les zones humides nous relient les uns aux autres ». Le partenariat avec le GRAINE LR sur le réseau mer et littoral s'est poursuivi afin de préparer la campagne 2010-2012.

■ **Formation des gestionnaires**

Le pôle a organisé deux journées sur l'élévation du niveau de la mer et sur la réglementation liée aux zones humides.

■ **Appui technique aux collectivités territoriales**

Le pôle mène une veille sur les problématiques, les difficultés et les besoins des gestionnaires, mais aussi sur les actions qui peuvent être mutualisées et valorisées ; c'est dans ce cadre que le CEN L-R a développé le programme LIFE+ LAG'Nature (voir ci-dessous).

■ **Travail avec les acteurs économiques**

Le pôle a co-organisé au Lycée de la mer à Sète une journée sur "conchyliculture et environnement". Le Pôle a initié en 2008 une réflexion sur le tourisme durable dans les espaces naturels lagunaires. Il a réalisé une synthèse sur les outils et expériences en matière de tourisme durable et a animé des groupes de travail réunissant gestionnaires de lagunes et acteurs du tourisme. Une visite des Marais du Vigueirat a été organisée.

■ **Sensibilisation des décideurs**

Un document de synthèse abordant les enjeux, les menaces, les actions de gestion des lagunes méditerranéennes... a été réalisé.

Le document, édité sous forme d'un CD-Rom et d'un classeur, a été diffusé aux décideurs des territoires lagunaires.



Le programme Life+ LAG' Nature : un programme fédérateur pour la sauvegarde des lagunes du Languedoc-Roussillon



5 sites Natura 2000 concernés :

- Camargue Gardoise,
- Etang de l'Or,
- Etangs palavasiens
- Basse Vallée de l'Aude
- Etang de Salses-Leucate.

Le pôle a mené au cours de l'année 2008 un long travail d'animation et de concertation avec plusieurs partenaires techniques et financiers pour élaborer ce programme d'une durée de 5 ans et dont le démarrage est prévu en janvier 2009. Les actions couvrent 3 grandes thématiques :

- la restauration d'habitats lagunaires, péri-lagunaires et dunaires,
- la lutte contre les espèces envahissantes,
- la gestion de la fréquentation qui ne cesse de croître.

Des actions pilotes sont prévues ainsi que des formations, une campagne de sensibilisation, des échanges d'expérience et des suivis permettant d'évaluer l'efficacité des actions du LIFE

Le programme est porté par le CEN L-R en partenariat avec 5 opérateurs Natura 2000 :

- Syndicat Mixte des Etangs Littoraux,
- Syndicat Mixte de Gestion de l'Etang de l'Or,
- Syndicat Mixte de Gestion de la Camargue gardoise,
- Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude,
- RIVAGE Salses Leucate

D'autres partenaires participent à ce projet : la Tour du Valat, l'ATEN, l'Office de l'Environnement de la Corse, le Conservatoire du Littoral, le GRAINE L-R, le laboratoire MTE de l'Université de Montpellier III.

Ce programme dont le montant global est de 2 200 000 euros est financé à 50% par l'Union Européenne. Il est co-financé par la Région Languedoc-Roussillon, la DIREN LR, l'Agence de l'eau RMC, les Conseils Généraux de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales.

La structuration et les membres du réseau

Le réseau régional des gestionnaires d'espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon, créé à l'initiative conjointe de la Région et de la DIREN L-R et dont l'animation a été confiée au CEN L-R, a soufflé sa première bougie en 2008.

Fin 2008, le réseau rassemble 26 structures gestionnaires d'espaces naturels en Languedoc-Roussillon, dont l'adhésion se formalise par la ratification d'une charte qui pose les critères d'adhésion au réseau, ses grands objectifs et les engagements des membres. Suite à un débat nourri, l'assemblée du 18 décembre 2008 a acté l'ouverture du réseau à de nouvelles structures qui le souhaiteraient, et répondant aux critères de la charte. Cette ouverture concerne en particulier les opérateurs Natura 2000 de la région.

Les actions du réseau

■ L'échange d'information et d'expériences au sein du réseau



Il est mis en œuvre par trois moyens :

1. Le site internet

Mis en ligne fin 2008, il constitue le socle pour la vie et la lisibilité du réseau des gestionnaires d'espaces naturels en répondant au double objectif de communication externe et interne.

2. La Lettre d'information

Publication trimestrielle, elle est construite autour d'un thème identifié au préalable et abondée par des articles fournis par les structures membres. La version numérique est diffusée par e-mail et par téléchargement sur le site internet du réseau. Une version papier tirée à 200 exemplaires, est envoyée aux techniciens et élus des structures membres. La Lettre de décembre 2008 a été construite autour de la thématique des « espèces envahissantes ».

3. Les ateliers d'échanges d'expériences

Ils constituent des moments privilégiés de rencontres entre les membres du réseau, mais sont aussi ouverts à d'autres partenaires régionaux intéressés par les thématiques abordées. A ce jour deux ateliers se sont déroulés au sein du réseau, et leur forte participation (de 40 à 80 personnes) montre l'intérêt des membres pour ce type d'évènement. En septembre 2008, un atelier de 2 jours a été organisé à Prades (Pyrénées Orientales) sur la gestion de la fréquentation.

En 2009, trois ateliers de ce type sont programmés, autour de thématiques techniques liées à la gestion des espaces naturels.



■ La communication et la sensibilisation des acteurs régionaux

Elles sont réalisées au travers du site internet, de la coordination de la Fête de Nature (voir encadré) et par des actions complémentaires plus ciblées :

Le site internet du réseau est un vecteur important car il présente les grands enjeux de conservation en région Languedoc-Roussillon, et valorise les actions des structures membres en les annonçant dans la rubrique actualités, très consultée. Après trois mois de mise en ligne, on estime le nombre de visiteurs journaliers à une cinquantaine, la rubrique « actualités » faisant l'objet de plus de la moitié des visites.

Les actions ponctuelles et ciblées : En 2008, le réseau est intervenu au cours de 3 congrès professionnels (Journées Aquitaine Nature, Congrès des Conservatoires d'Espaces Naturels, colloque « la biodiversité : un atout pour un développement local durable »).

Il a participé à une semaine de formation organisée par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et destinée à des professionnels libanais.

Le lien avec le milieu universitaire et scientifique

Il est assuré par des contacts réguliers avec des enseignants chercheurs de la région dans des disciplines variées (écologie, géographie, économie et psychologie).

Le réseau diffuse les offres de stages et d'emplois aux principaux organismes de formation de la région et a effectué des interventions ponctuelles (jury d'examens, salons des métiers...)



■ La coordination de la Fête de la Nature

Le réseau coordonne depuis 2008 les animations à l'échelle régionale de cette opération d'envergure nationale. Cette opération offre au grand public l'occasion de découvrir les espaces naturels protégés de la région au cours d'un week-end festif. L'édition 2008 a vu une mobilisation importante des membres, avec 15 structures participantes et 35 manifestations le week-end du 24 et 25 mai 2008.



1 - CONNAÎTRE

■ Participation à l'actualisation et à la modernisation des ZNIEFF en Languedoc-Roussillon

■ Etude diachronique des zones humides du plateau de l'Aubrac

L'objectif de cette étude est d'analyser l'évolution de la surface des zones humides du plateau et estimer l'impact du drainage, un des facteurs importants de la destruction des zones humides. Les surfaces en zones humides en 1963 ont été estimées par photointerprétation de photographies aériennes et celles de 2005 proviennent des inventaires de terrain.

Cette étude montre deux principaux résultats :

- la disparition de près de 2000 ha de zones humides depuis 1963, soit 30% de leur superficie sur une période de 40 ans environ,
- l'ancienneté de la pratique du drainage par rases ou fossés puisque 75% des surfaces de zones humides ont été concernées en 1963.



Zones humides du plateau de l'Aubrac

2 - GÉRER

■ Plan d'action Gorges et Causses

- signature de 2 conventions de gestion pour une surface totale de 215 ha,
- réalisation des plans de gestion de 3 sites,
- compléments d'étude sur le site de Camp de Rose (propriété du CEN L-R).



Sabot de Vénus

■ Natura 2000 et Mesures Agri-Environnementales territorialisées

- Contributions diverses du Conservatoire dans le cadre de la mise en place du réseau Natura 2000 en Lozère (réunions COPIL et groupes de travail, sensibilisation, diagnostics MAET, inventaire des stations de Sabot de Vénus et des habitats naturels d'intérêt communautaire sur le site « Gorges du Tarn et de la Jonte »...)
- Participation à des réunions de la Commission départementale d'orientation agricole (CDOA) section environnement.

■ Service d'aide à la gestion des zones humides (SAGNE 48)

- appui à la mise en place et la coordination d'un programme sur les Zones humides de la zone verte Aubrac en partenariat avec le COPAGE
- conseil technique (diagnostics et notices de gestion, suivi/évaluation des sites du réseau SAGNE 48, visites-conseils)
- animation du réseau/communication : réunions d'information et de coordination, animation foncière et sensibilisation, diffusion du second numéro de la lettre de liaison du service «*le Trèfle d'Eau*», organisation d'une formation sur les zones humides (16 structures professionnelles participantes, 32 personnes dont 3 agriculteurs gestionnaires de zones humides) etc.
- bilan du réseau SAGNE au 31/12/08 : 3 adhésions pour 163 ha (dont 48 ha de zones humides), perspectives d'adhésions : 12 pour 990 ha (dont 224 ha de zones humides).

■ Programme national «Loire Nature 3»

- Relance d'un projet d'actions avec le CEN L-R.



Journée de formation SAGNE sur la gestion des zones humides (sept. 2008)

3 - SENSIBILISER ET VALORISER

- animations sur les sites en gestion ; articles de presse, émission de radio ; initiation de l'élaboration du site internet du Conservatoire <http://www.conservatoire-sites-lozere.org>
- interventions et formation pour les scolaires (LEGTA de la Lozère/Sup Agro, Florac) et pour des agriculteurs de Margeride.
- diffusion de la lettre de liaison du Conservatoire (1 numéro) aux adhérents et aux partenaires.

■ Bilan général des sites conventionnés au 31/12/08

- 9 sites en gestion représentant 399 ha.
- état 2007 : 15 sites en convention de gestion représentant 353 ha

ANIMATION, COMMUNICATION, VALORISATION DES ACTIONS

Les animations et les chantiers «nature»



Pour relayer, dans notre région, l'Opération nationale «Fréquence Grenouille», le CEN L-R a mobilisé une douzaine de partenaires.

- 17 sorties terrains, 5 diaporamas, 2 conférences et 1 animation en classe ont été organisés dans les 5 départements de la région.
- les animations ont touché plus de 300 personnes. Le public ciblé est essentiellement le grand public. Une seule animation spécifique a été organisée pour les scolaires; cependant plusieurs familles avec enfants ont participé aux animations.



5 chantiers ont été organisés cette année dans le cadre de l'Opération «Chantiers d'automne». Nous avons particulièrement sollicité les structures éducatives puisque 2 chantiers ont été organisés à l'attention des étudiants de BTS «Gestion et protection de la nature» de Pôle SUP de Montpellier et 1 chantier à l'attention des élèves de 1^e du Lycée agricole de Nîmes-Rodilhan. Les 5 chantiers ont regroupé une centaine de personnes.

En terme de travaux :

- 2 chantiers ont été consacrés à la réhabilitation d'îlots pour favoriser la nidification des laro-limicoles dans les Salins de Villeneuve et de Frontignan,
- 1 chantier, co-organisé avec Thuau Agglomération pour restaurer des milieux ouverts de dunes fossiles des Salins du Castellas,
- 2 chantiers sur les terrains du CEN L-R pour entretenir les deux mares de l'île de Brotteaux et la clôture du site de Gallician.



Elimination des massettes envahissant les mares du site de l'île des Brotteaux



Restauration d'un îlot pour favoriser la nidification des laro-limicoles dans les salins de Villeneuve



Elimination des Atriplex sur le site des salins du Castellas

Supports de communication

Quelques supports de communication réalisés dans le cadre des actions menées en 2008. Lors du déroulement des opérations "Journées mondiale des zones humides, Fréquence grenouille, Chantiers d'automne, Fête de la nature" plusieurs articles de presse dans les quotidiens de la région ainsi que des passages radio et télévision ont couvert ces opérations.



Feuilles thématiques n°1 Agriculture & biodiversité



Nouvelles fiches agri-environnement (6)



Plaquette de présentation du Domaine de Peyremale



Panneau d'information du public installé sur le site de Gallician

BUDGET, MOUVEMENT DE PERSONNELS, FORMATION, STAGIAIRES

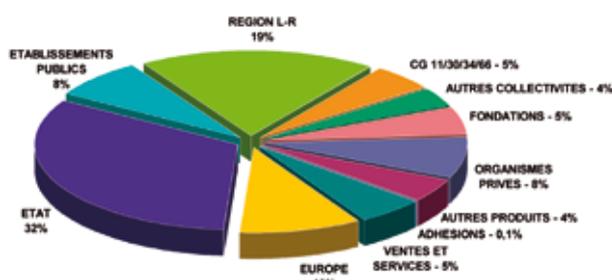
Compte de résultat

Au 31 décembre 2008, le montant total des produits est 1 467 428,65 € et celui des charges de 1 463 848,91 € hors contributions volontaires. Le compte de résultat dégage un excédent de 3 579,74 € qui sera affecté lors de la prochaine assemblée générale ordinaire.

En 2008, le CEN L-R a sectorisé son activité pour en fiscaliser une partie. A ce titre, l'impôt sur les bénéfices s'élève à 814 €.

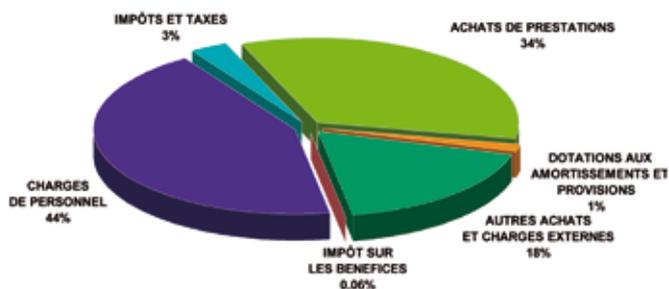
■ Les Produits

- Les produits d'exploitation s'élèvent à 1 400 252,72 €. Ils progressent de 25 % par rapport à l'année dernière et représentent 98 % des produits. Ils proviennent des diverses subventions et conventions de nos partenaires financiers (1 262 068,98 €) et de nos ventes (85 061,11 €),
- Les produits financiers de 3 905,83 € proviennent de nos comptes d'épargne.
- Les produits exceptionnels de 63 270,10 € sont constitués de reprises de fonds dédiés attachés à des subventions annulées.



■ Les Charges

- Les charges d'exploitation s'élèvent à 1 397 220,26 €. Elles constituent quasiment 95 % de nos dépenses et ont progressé de 20 %. Cette augmentation est principalement due aux achats de prestations externes (+55 %) et aux impôts/taxes (+29%) en raison de la TVA acquittée depuis cette année.
- Les charges financières de 37,59 € correspondent à des intérêts débiteurs.
- Les charges exceptionnelles de 65 777,06 €, proviennent de l'annulation de subventions inscrites antérieurement, qui s'équilibrent avec les produits correspondants non utilisés.



■ Le Bilan

Le bilan se compose du passif qui recense nos ressources ainsi que leur origine et de l'actif qui décrit l'emploi de ces ressources (biens, créances et disponibilités). Le bilan s'équilibre à 1 478 827,56 € après amortissement du matériel, des logiciels, du mobilier et provisionnement sur les créances. A l'actif, les immobilisations (nos biens) s'élèvent à 295 735,51 €. Nos créances et stocks s'élèvent à 915 872,97 € et nos disponibilités à 248 837,70 €.

Le passif est constitué de notre fonds propre (359 103,06 €) : fonds associatif (91 921,82 €), subventions d'investissements (263 601,50 €) et résultat 2008 (3 579,74 €) ; des fonds dédiés (750 307,27 €), des produits constatés d'avance (41 550 €) et de nos dettes qui s'élèvent à 327 867,23 €.

L'équipe salariée

En 2008, 23 personnes ont composé l'équipe salariée du CEN L-R correspondant à 17 ETP.

A la fin de l'année, le CEN L-R comptait 16 salariés dont 13 en CDI.

Florence CLAP et Vincent FRADET ont quitté la structure au terme de leur contrat. Parallèlement Marie BONNEVIALLE a rejoint l'équipe en 2008 sur la problématique des réseaux écologiques.

Souignons, que 5 personnes ont renforcé temporairement l'équipe du fait d'un surplus d'activité représentant près d'1 ETP et qu'une stagiaire a été prolongée en contrat de travail de courte durée : Elodie SOLE, pour l'automatisation de l'édition des fiches ZNIEFF.

Formation 2008

Un plan de formation a été élaboré en début d'année 2008. Il a permis à l'équipe du CEN L-R de bénéficier de 30 jours de formations organisées par l'Atelier Technique des Espaces Naturels et d'autres organismes de formation.

L'accueil de stagiaires en 2008

Comme chaque année, l'équipe du CEN L-R a temporairement été renforcée par la présence d'étudiants en stage de longue durée représentant 3,75 équivalents temps plein :

- Julie VOLETTE sur l'étude de la migration du Triton crêté dans le Gard,
- Elodie SOLÉ sur l'automatisation de la production des cartographies des ZNIEFF de seconde génération du Languedoc-Roussillon,
- Clément BAUDOT et Joseph FLEURY sur la méthode des diagnostics biodiversité d'exploitation agricole,
- Mylène TOLLIE sur la conservation et la restauration des populations de Cistude d'Europe en Languedoc-Roussillon et le programme de réintroduction,
- Laura LECOLLE sur la dynamique régionale pour l'écotourisme en zones humides littorales en Languedoc-Roussillon,
- Aurore MANIEZ sur la capitalisation et l'organisation d'un atelier sur la fréquentation des espaces naturels protégés du Languedoc-Roussillon,
- Maxime LE BORGNE sur un projet de certification de la gestion durable des ressources naturelles.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le Cours Diderot, le CEN L-R a accueilli deux étudiants du BTS Gestion et Protection de la Nature, Marine COURONNE et Maxime BLANCHARD.

L'équipe du CEN L-R les remercie vivement pour leur travail et pour leur investissement dans les missions qui leur ont été confiées.



Le Conservatoire des Espaces Naturels du Languedoc-Roussillon est membre de la Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels



Plusieurs partenaires soutiennent ses missions au travers de conventions :



D'autres partenaires soutiennent sur le plan technique et financier des actions conduites par le CEN L-R

Collectivités et syndicats mixtes :

- Communautés d'agglomération : Bassin de Thau, Montpellier et Perpignan Méditerranée
- Communes : Bessan, Cubières-sur-Cinoble, Lespignan, Mornas, Peyrestortes, Rodes, Saint Etienne-des-Sorts, Saint-Paul-de-Fenouillet, Sanilhac-Sagriès, Valliguières, Vendres
- Syndicat Mixte des Etangs Littoraux, Syndicat Mixte de Protection et de Gestion de la Camargue Gardoise, Syndicat Mixte de la Basse Vallée de l'Aude, Syndicat Mixte de Gestion de l'Étang de l'Or, Syndicat Mixte du Massif et des Gorges du Gardon, Syndicat Mixte du delta de l'Aude.

Chambres consulaires :

- Chambre Régionale d'Agriculture
- Chambres d'Agriculture de l'Aude, Gard, Hérault, Lozère,

Etablissements publics :

- ATEN
- CBNMP
- CEMAGREF
- CNRS/CEFE
- Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques
- Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage
- Office National des Forêts
- Parc National des Cévennes

- Parc Naturel Régional du Haut-Languedoc,
- Parc Naturel Régional de la Narbonnaise en Méditerranée,
- Sup Agro Montpellier et FLorac

Fondations :

- Fondation EDF, Fondation de France, Fondation Nature et Découvertes, Fondation PETZL, Fondation TOTAL

Associations :

ADENA, AFNOR, ALEPE, Amis des marais du Vigueirat, Aude nature, Aude Claire, CEPEC, CO Gard, CPIE des Causse Méridionaux, Ecologistes de l'Euzière, Fédération départementale des chasseurs de l'Hérault, Fédération régionale des chasseurs L-R, Gard nature, GOR, GRAINE L-R, Les Amis de Solan, LPO 11, LPO 34, Méridionalis, ONEM, OPIE L-R, La Salsepareille, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères, Tela Botanica, Tortue passion

Autres :

- Biotope
- Carrières et Travaux du Sud-Ouest
- Compagnie Nationale du Rhône
- Eiffage Travaux Publics
- SAFER Languedoc-Roussillon

CEN L-R
CDSL
M. GERVAIS
D. LACAZE
G. VIDAL

Crédits photos

Conservatoire des Espaces Naturels Languedoc-Roussillon



Siège social

Conservatoire des Espaces Naturels
du Languedoc-Roussillon (CEN L-R)
474, allée Henri II de Montmorency
34000 Montpellier
Tél. 04 67 02 21 28
cen-lr@wanadoo.fr
www.cenlr.org



Antenne Lozère

Conservatoire Départemental des
Sites Lozériens (CDSL)
1, ter Boulevard du Soubeyran
48000 Mende
Tél. 04 66 49 28 78
cdsl@wanadoo.fr